

Lutte anti-corruption

Vaste purge dans le royaume saoudien

AFP
MSM

ONZE princes et des dizaines de ministres, anciens et actuels, ont été arrêtés, le samedi 4 novembre dernier, en Arabie saoudite, dans le cadre d'une opération anti corruption. Parallèlement, les puissants chefs de la Garde nationale saoudienne, une force d'élite intérieure, et de la Marine ont été limogés. Ces arrestations et limogages sont intervenus quelques heures après la création, par décret royal, d'une commission anti-corruption dirigée par le prince héritier et homme fort du royaume ultra-conservateur, Mohammed

ben Salmane (MBS), âgé de 32 ans. L'agence de presse officielle saoudienne SPA a indiqué que le but de la commission était de "préserver l'argent public, punir les personnes corrompues et ceux qui profitent de leur position". Le conseil des religieux a rapidement réagi sur son compte Twitter en affirmant que la lutte contre la corruption était "aussi importante que le combat contre le terrorisme". Parmi les personnes arrêtées figure le très influent prince et milliardaire Al-Walid ben Talal, selon un haut responsable de la Kingdom Holding Company, détenue à 95 % par le prince. Une source aéroportuaire a par ailleurs indiqué à l'AFP que les forces de sécurité avaient cloué



Photo : AFP / L'Union

Le Prince héritier Mohammed bin Salman veut faire le nettoyage dans le royaume.

au sol des avions privés à Jeddah, pour empêcher que certaines personnalités ne quittent le territoire. "L'étendue et l'ampleur de ces arrestations semblent être sans précédent dans l'histoire moderne de l'Ara-

bie saoudite", a affirmé à l'AFP Kristian Ulrichsen, spécialiste du Golfe à l'Institut Baker de l'université Rice, aux États-Unis. Si la détention du prince Al-Walid ben Talal se confirme, elle constituera une onde de choc sur le plan intérieur et dans le monde des affaires internationales. Contrôlant les principaux leviers du gouvernement, de la défense à l'économie, le prince héritier Mohammed ben Salmane semble chercher à étouffer les contestations internes avant tout transfert formel du pouvoir par son père, le roi Salmane, âgé de 81 ans.

« Il est en train de préparer son règne et essaie de nettoyer au mieux le royaume. Il essaie de diviser pour mieux régner car on parle aujourd'hui des princes et des ministres, mais il y a quelques semaines des intellectuels et des religieux ont été jetés en prison. On assiste à une grande mutation pour le pays mais, attention, cela va très vite pour la population. Cela va indéniablement créé des tensions au sein de la famille royale mais aussi au sein de la population », observe Clarence Rodriguez, journaliste spécialiste de l'Arabie saoudite interrogée par France 24.

Paradise Papers

4 personnalités africaines citées



Photo : AFP / L'Union

La présidente sortante du Libéria Ellen Johnson Sirleaf est citée dans ce scandale "moral".

francetvinfo.fr
Paris/France

L'AFRIQUE n'est pas absente, loin s'en faut, des révélations contenues dans les *Paradise Papers*. Selon francetvinfo.fr, ces éléments, qui émanent du cabinet d'avocat offshore Appleby, ont été obtenus par le Süddeutsche Zeitung, puis partagés avec le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) et des dizaines de médias. Le continent africain figure donc bien dans la banque de données des *Paradise Papers*. En tout, une centaine de liens y font référence. Quatre personnalités africaines sont nommément citées. Il s'agit du leader de l'opposition zambienne, Hakainde Sammy Hichilema; la présidente du Libéria, Ellen Johnson

Sirleaf; le neveu du président sud-africain Jacob Zuma, Clive Khulubuse Zuma; la sœur de l'ex-président de RDC Laurent-Désiré Kabila, assassiné en 2001, la parlementaire Jaynet Désirée Kabila Kyungu. Mais, comme le précise l'ICIJ, le fait de figurer dans ces documents ne signifie pas que les firmes et les personnalités concernées «ont agi en violation de la loi». D'autant que les compagnies offshore peuvent exercer leur activité de manière parfaitement «légitime», insiste le Consortium international des journalistes d'investigation. Les *Paradise Papers* révèlent les secrets de l'«optimisation fiscale» (ou évasion fiscale) des entreprises multinationales et de riches personnalités. 350 milliards d'euros échapperaient ainsi à la fiscalité des États dans le monde entier.

MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX, CHARGE DES DROITS DE L'HOMME

Avis d'Appel d'Offres

Visa de conformité de la DGBFIP :

Date de lancement : Mercredi 8 Novembre 2017
 Appel d'Offres : N° 002/MJGSDH/REHAB-MOBILI/JURID/FCV/2017
 Nom du projet : Réhabilitation et ameublement des locaux de la Juridiction Administrative de la ville de Franceville.
 Source de financement : Budget de l'Etat 2017.

1. OBJET

Le Ministère de la Justice, Garde des Sceaux, Chargé des Droits Humains lance un appel d'offres pour les travaux de réhabilitation de la Juridiction Administrative de la ville de Franceville et l'achat de mobilier de bureau.

MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX, CHARGE DES DROITS HUMAINS
 Situé après l'immeuble des Arcades, en face de la Société ELECTRA (Centre-Ville)
 1^{er} étage, Secrétariat Général, Chancellerie
 BP : 547 Libreville - Tél. : 01 77 35 79 - 06 77 39 26

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est reparti en deux(2) lots suivants :
Lot 1 : Réhabilitation du bâtiment du Tribunal Administratif de Franceville;
Lot 2 : Achat de mobilier de bureau pour le Tribunal Administratif de Franceville.

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions des articles 28 à 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n° 0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant code des marchés publics.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus, au plus tard le vendredi 8 décembre 2017 à 10h00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre. A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours. Par dérogation aux dispositions de l'article 81 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'Agrément PME et dont l'existence n'excède pas cinq (5) ans ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 71 à 73 du Code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants dès le vendredi 8 décembre 2017 à 11 heures dans la salle de réunion située au Rez-de-chaussée de l'immeuble abritant les services du Ministère.

5. RETRAIT DU DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessus contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 FCFA. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à l'adresse suivante :

NB: Tout candidat intéressé peut obtenir, sur simple demande au fin de consultation préalable, le DAO à l'adresse suivante : « dgbfippmp@gmail.com ».

Le Directeur Général du Budget et des Finances Publiques



Fabrice ANTOUA BONGO ONDIMBA

Le Secrétaire Général du Ministère de la Justice, Garde des Sceaux, chargé des Droits Humains



Pascal NDZEMBA